Habitat Jeunes

Evaluation d'impact Fonds coup de pouce

Synthèse – Mai 2022

dihal
délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement

DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE À LA PRÉVENTION ET À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Habitat Jeunes
UNHAJ

DGCS
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHÉSION SOCIALE

Une expérimentation pour sécuriser le parcours des jeunes à évaluer

Un fonds pour sécuriser les parcours logement des jeunes

Dès le démarrage de la stratégie de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes en 2017, l'Unhaj s'est mobilisée pour porter l'enjeu de la sécurisation des parcours des jeunes. Afin d'apporter des solutions concrètes, **l'Unhaj a formalisé l'expérimentation «coup de pouce»** et a signé la convention d'expérimentation qui a débuté pour les adhérents en décembre de la même année.

Doté de 300 000€ annuel, l'expérimentation devait **faciliter l'accès au logement de jeunes vulnérables ainsi que leur maintien**. En effet, 36% des jeunes de 18 à 25 ans sans abris sont passés par l'ASE faute de minima sociaux après leur prise en charge. Les disparités territoriales de la prise en charge des Jeunes Majeurs ont poussé l'Unhaj à proposer ce dispositif pour les sécuriser. Ces jeunes vulnérables, pour bénéficier sur fonds, doivent répondre à **2 critères de vulnérabilité sur 3**:

- **Critère de vulnérabilité économique** - revenus inférieurs à 500€ et absence de soutien familial
- **Critère de vulnérabilité sociale** - rupture familiale, attente, rupture de droit, être passé par l'ASE
- **Critère de vulnérabilité professionnelle** - garantie jeunes, contrat d'insertion, demandeur d'emploi, contrat court ou Contrat d'Engagement Jeune

Deux outils ont été mis à disposition des adhérents.

- **Subvention coup de pouce**, correspondant au financement du reste à charge d'un jeune pendant trois mois (renouvelable une fois), soit la redevance moins les APL. L'objectif est de maintenir ou faire accéder au logement un jeune tout en se concentrant principalement sur son parcours d'insertion.
- **Avance coup de pouce**, correspondant à l'avance de l'APL le temps de son déblocage lors de l'arrivée du jeune en résidence (avance remboursable).

Une évaluation d'impact participative

Le projet coup de pouce, en tant qu'expérimentation a dû être évalué de façon poussée pour vérifier si l'attribution de fonds pour le maintien dans le logement à des périodes précises de la vie d'un jeune peut faire levier sur le parcours d'insertion et voir quelles sont les spécificités de la prestation qui permettent cette efficacité. **L'évaluation s'est déroulée sur le long terme** en utilisant plusieurs bases de données

- Création d'un **Comité de Pilotage** de l'évaluation réuni en juin 2021 et **cartographie des impacts** à court, moyen et long terme du fonds sur les jeunes, les adhérents eux-mêmes et l'Etat
- Création d'outils de collectes à l'été et réalisation de la collecte au dernier trimestre 2021
  - Tableau de suivi de l'expérimentation
  - Résultats du questionnaire jeunes
  - Résultats du questionnaire structures
  - Analyse des entretiens structures participantes
  - Analyse des entretiens structures non participantes
- Analyse en janvier
- Rédaction du rapport en février 2022.

Un public cible atteint

Des jeunes vulnérables

Le fonds coup de pouce a permis à plus de **1000 jeunes d'accéder et se maintenir** dans le logement.

90% en vulnérabilité économique, avec 344,89€ de revenu moyen par mois

87% en vulnérabilité sociale, dont 2/3 en rupture familiale et 1/3 sortant d'ASE

73% en vulnérabilité professionnelle, dont 17% de Garantie Jeune et 43% de demandeurs d'emploi.

Le fonds coup de pouce agit à des moments de creux dans le parcours d'insertion des jeunes, entre deux statuts d'emplois, dans un dispositif d'insertion, en attente de certains droits tel l'allocation chômage ou l'obtention de titres de séjour. **Il joue à plein sur les périodes inertielles**, dans les moments de transition professionnelle que les jeunes rencontrent particulièrement dans leur parcours. C'est le cas pour les **anciens mineurs non accompagnés**

- 1/4 des bénéficiaires d'anciens MNA
- Plus 1/2 en attente et 1/3 en rupture de droits
- 39% ne bénéficie pas de l'allocation contre 11% chez les autres demandeurs.

Cette situation s'explique par leur détresse administrative et les procédures longues - parfois plus d'un an - et **compliquées pour obtenir un titre de séjour**, même si le jeune est en apprentissage, en emploi ou en étude.

Le public touché est **très jeune**.

-25 87% ont moins de 25 ans; l'absence de ressource minimum explique ce chiffre.

CJM 56% ont entre 18 et 21 ans, la tranche d'âge des Contrats Jeunes Majeurs pour les sortants d'ASE. Les inégalités territoritales de cette aide sont extrêmement fortes et le fonds a assuré le logement de 350 d'entre eux.

Un fonctionnement limitant le non-recours

Si le fonds coup de pouce a pu faciliter les transitions des jeunes les plus vulnérables, c'est en grande partie grâce à son fonctionnement limitant le non recours. Selon les travaux de Van Oorschot[1], **le non-recours aux aides sociales s'explique par quatre facteurs que le fonds a atténué**:

L'organisation administrative (procédures complexes, lenteur d'examen des droits)

- Moyenne de 8/10 sur la facilité de la procédure (démarche simple, réactivité de l'équipe projet)
- Réponse sous 3 jours ouvrés

Freins individuels (méconnaissance de la prestation, des critères d'éligibilité)

- Liens privilégiés entre la tête de réseau et les adhérents favorisant la connaissance du fonds
- 70% des adhérents gérant une résidence Habitat Jeunes entrées dans l'expérimentation

Contexte sociétal (stigmatisation liée à la prestation, difficultés d'accès à un compte bancaire)

- Flux financiers effectués entre l'association et l'Unhaj limitant les problématiques financières
- Procédure de demande effectuée par les équipes socioéducatives limitant les stigmatisations

Design de la prestation (complexe, évolutif, critères stigmatisants)

- 3 webinaires, 36 interventions collectives auprès des équipes et réponse quotidienne aux interrogations des équipes pour informer sur la prestation et la simplifier
- 70% des adhérents affirment que les critères couvrent la totalité du public vulnérable

1Van Oorschot W. (1996), « Les causes du non-recours : des responsabilités largement partagées », Recherches et prévisions, vol. 43, n° 1, pp. 33-49.

Des effets durables possibles grâce à l'accompagnement socioéducatif

Un fonds, à court terme, permettant une satisfaction des besoins primaires entre logement et budget

De façon transversale les dynamiques logement mobilité et emploi, autonomie, ressources et conditions de vie sont au centre des effets du fonds coup de pouce à court terme, qui permet une fluidité des parcours.

50% des jeunes avait un risque de passage à la rue sans le coup de pouce: le premier effet structurant de l'expérimentation s'inscrit dans **le parcours logement**

56% d'entre eux ont pu se nourrir, 45% acheter des produits de nécessité et 26% se déplacer: le deuxième effet de l'expérimentation est de favoriser la **satisfaction d'autres besoins primaires**

La perception moyenne de leur situation économique est passée de «pas stable du tout» à «moyennement stable» après l'attribution du fonds: le troisième effet se trouve dans l'**amélioration à très court terme de la situation économique,** sans que celle-ci ne soit définitive

Un fonds, à moyen terme, permettant une sérénité psychologique et une remobilisation des jeunes

Ces besoins primaires et le parcours du jeune stabilisés, l'accompagnement fait effet sur les jeunes. **La peur de ne pas se maintenir dans le logement**, de finir à la rue est un frein central pour l'insertion.

60% des salariés repondent que le fonds permet de **se concentrer sur d'autres aspects que le maintien dans le logement** comme *travailler sur leur budget,* les *accompagner pour que ça avance*.

Une salarié de structure FJT nous informe que lorsqu'ils ***ont des dettes, ils sont paniqués.*** *Ils n'arrivent pas à prendre de recul et ils sont capables de faire tout et n'importe quoi avec cette peur de dormir dehors*.

Le fonds coup de pouce amène une certaine **sérénité psychologique**. Avant l'attribution de la subvention, les jeunes ressentaient majoritairement de la peur, de l'angoisse, du découragement ou de la tristesse quant aujourd'hui ils expriment de la confiance, de la sécurité, du soulagement.

Sentiment avant l'attribution....

Sentiment après l'attribution...

Cette sérénité a permis un **meilleur accompagnement** des salariés du réseau.

57% des jeunes ont pu se **concentrer posément** sur leur projet personnel et professionnel

50% ont trouvé des solutions de **ressource plus stables**

40% ont pu **s'apaiser** dans leurs démarches administratives

Un fonds qui facilite l'insertion des jeunes de façon durable

Le **nombre de demandeurs d'emploi a baissé de moitié** et **celui de salariés doublé** entre la demande de fonds et la réponse au questionnaire. Cette réalité s'observe aussi bien pour les jeunes bénéficiaires du fonds il y a peu - moins de six mois, que pour ceux l'ayant eu il y a entre six mois et un an et il y a plus d'un an.

- Pour les premiers, le nombre de demandeurs d'emploi a baissé de 60%, celui de salariés a été multiplié par 2,5
- Pour les seconds, le nombre de demandeurs d'emploi a baissé de 40%, celui de salariés a aussi été multiplié par 2,5
- Pour les troisièmes le nombre de demandeurs d'emploi a baissé de 44%, celui de salariés a aussi été multiplié par 5

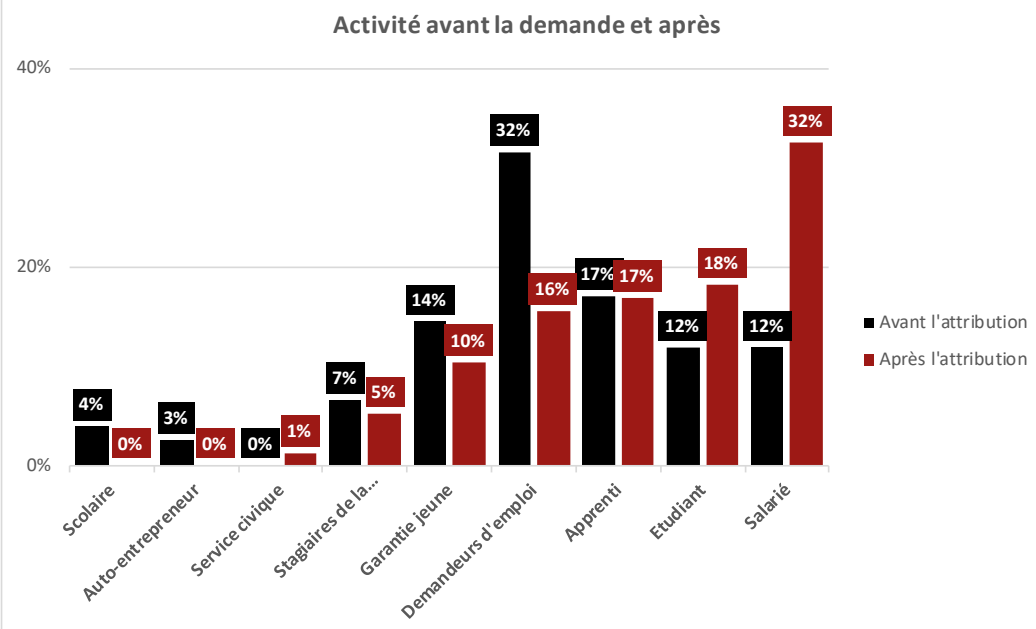

Cette réalité se retrouve aussi dans l'évolution de **leurs revenus qui ont presque doublé**, passant en moyenne de 320,04€ lors de la demande de subvention à 571,30€ lors de la réponse au questionnaire. Ce résultat se confirme à court, moyen et long terme.

- Les revenus des jeunes bénéficiaires il y a moins de six mois ont augmenté de 45%
- Les revenus des jeunes bénéficiaires il y a entre six mois et un an ont augmenté de 103%
- Les revenus des jeunes bénéficiaires il y a plus d'un an ont augmenté de 207%

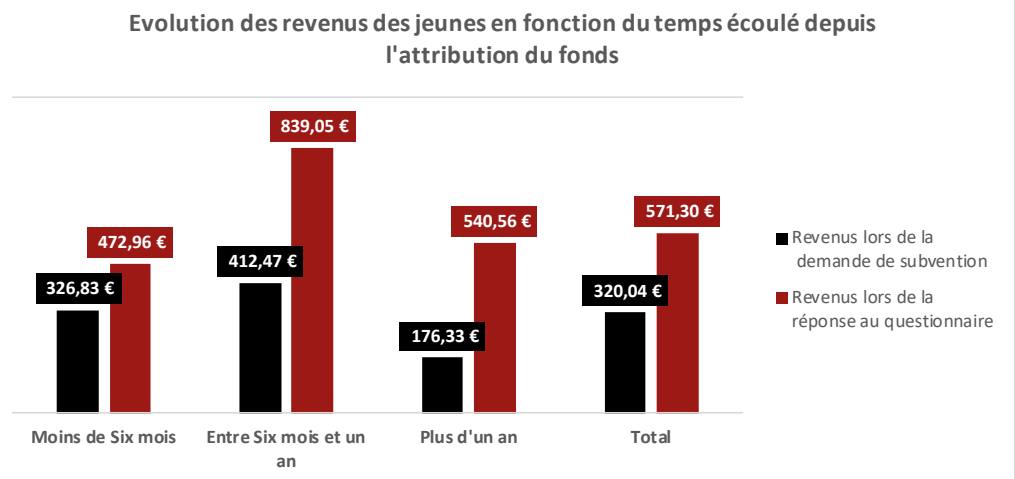

Union nationale pour l'habitat des jeunes

12, avenue du Général-de-Gaulle — CS 60019 — 94307 Vincennes Cedex — 01 41 74 81 00

www.habitatjeunes.org